

**Le président:** S'il n'y a rien d'autre à dire, nous allons suspendre nos travaux. Le Comité suspend ses travaux.

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente au siège d'Information Canada, Ottawa, Canada

PREMIÈRE SESSION DE LA TRENTIÈME LÉGISLATURE

1974

SÉNAT DU CANADA

DELIBÉRATIONS

DU

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT

DES

TRANSPORTS ET DES  
COMMUNICATIONS

Président: L'honorable J. CAMPBELL HAIG

Article n° 3

LE JEUN 27 NOVEMBRE 1974

Première séance sur l'examen de l'agenda télévisé hebdomadaire

«Les Bons Dimanches»

(Témoins: voir le procès-verbal)

2218-1